

Procédure Colloques

Publié le 2 avril 2019 – Mis à jour le 2 avril 2019



La nouvelle Procédure Colloques 2019 est en ligne sur le site de la DRV.

de manifestations scientifiques.

L'objet de ce document est de fournir aux Unités de Recherches le mode opératoire et les différents documents utiles à la préparation et à l'organisation

En collaboration avec la Direction du Budget et des Finances (DBF), l'Agence Comptable (AC), la Direction Opérationnelle des Systèmes d'Information (DOSI), et suite au retour des Unités de Recherche, la procédure pour l'organisation des colloques a été simplifiée.

Retrouvez toutes les informations sur la page [Organiser un colloque\(https://dred.uca.fr/appui-au-pilotagebr-et-a-lactivite-des-labos/soutien-a-lactivite-des-laboratoires/organiser-un-colloque\)](https://dred.uca.fr/appui-au-pilotagebr-et-a-lactivite-des-labos/soutien-a-lactivite-des-laboratoires/organiser-un-colloque) du site de la DRV.

Retrouvez tous les documents en téléchargement dans notre [Boîte à Outils\(https://dred.uca.fr/appui-au-pilotagebr-et-a-lactivite-des-labos/boite-a-outils\)](https://dred.uca.fr/appui-au-pilotagebr-et-a-lactivite-des-labos/boite-a-outils), rubrique "Les Colloques".

Pour toute question, vous pouvez contacter le Pôle Administration de la Recherche à l'adresse [colloque.driv@uca.fr\(mailto:colloque%2Edrv%40uca%2Efr?Subject=&body=\)](mailto:colloque.driv@uca.fr)

Plus d'informations

Contactez-nous sur

[colloque.driv@uca.fr\(mailto:colloque%2Edrv%40uca%2Efr\)](mailto:colloque.driv@uca.fr)

[https://dred.uca.fr/la-drv/actualites/procedure-colloques\(https://dred.uca.fr/la-drv/actualites/procedure-colloques\)](https://dred.uca.fr/la-drv/actualites/procedure-colloques(https://dred.uca.fr/la-drv/actualites/procedure-colloques))